

Image not found or type unknown



Compte bloqué par un Juge

Par **Jb59**, le **27/09/2016** à **08:53**

Bonjour,
Les comptes bancaires sont bloqués par un juge d'instruction depuis deux ans. Le procès n'a pas encore eu lieu et la date de ce procès n'est toujours pas fixée. Que doit faire un bon avocat dans ce cas? Attendre encore et indéfiniment que la date du procès soit fixée? Saisir la chambre d'instruction? Le juge d'instruction ne répond pas aux courriers de l'avocat.
Merci d'avance